

**AVIS PUBLIC
(Entrée en vigueur)**

RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-237

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2020, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-237** modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux rues Dessaulles et Cherrier, aux avenues Trudeau et Richelieu et aux terrains de stationnement Grand-Tronc et du stade L.-P.-Gaucher.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication, et toute personne intéressée peut le consulter au bureau de la Greffière situé à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 10 juin 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière